

Agriculture et développement rural

Monsieur le président, distingués délégués,

L'agriculture et le développement rural demeurent des problématiques centrales des pays africains subsahariens dont la Côte d'Ivoire. En effet, l'agriculture y occupe la plupart de la population active en outre elle présente un avantage comparatif indéniable par rapport à d'autres secteurs d'activités pour lutter contre la pauvreté qui gangrène nos sociétés.

Les rapports du Secrétaire général, respectivement, sur l'agriculture et sur le développement rural, dressent des perspectives sombres pour nos états et rappellent qu'il s'agit de tendances « discernées depuis 30 ans au moins ». C'est dire qu'il ya 30 ans les besoins alimentaires nationaux étaient mieux couverts, les populations rurales tiraient meilleur partie de la commercialisation des fruits de leurs labeurs. La proportion de pauvres y était moins élevée. Dans mon pays si elle se situait à moins de 25%, nous en sommes aujourd'hui à 42% selon les dernières évaluations.

Pour sortir de l'ornière et améliorer les chances d'atteindre les objectifs du Millénaire, mais surtout pour asseoir les bases du développement dans nos états, il importe de **renforcer les investissements** dans le milieu rural en ciblant l'agriculture, les activités non agricoles et les infrastructures socio communautaires. Certes les chefs d'état se sont engagés à les accroître de façon substantielle, lors de la réunion de Maputo. Les budgets nationaux ont été sollicités et mobilisés en conséquence, mais les appuis obtenus auprès de la communauté internationale n'ont pas été la hauteur des attentes.

Il importe également de revitaliser d'importantes mesures dont la suspension progressive, depuis des années, a eu pour impact immédiat la chute des productions agricoles et le désintérêt des populations rurales pour les activités agricoles. Il s'agit de :

- **revitaliser les structures d'encadrement des paysans** et celles d'appui logistique pour **fournir des prestations techniques et mécaniques** trop coûteuses pour les petits agriculteurs ;
- d'instaurer des mécanismes de **soutien de prix**, comme le font les pays développés pour rémunérer au juste prix le travail des agriculteurs ;
- assurer **l'accès des pauvres à une quantité minimale d'intrants** pour améliorer la productivité ;

- développer le crédit agricole, car les procédures et exigences des banques classiques limitent l'accès des paysans aux crédits indispensables pour développer les exploitations ;
- développer les métiers ruraux de soutien à l'agriculture et à la qualité de vie des populations rurales.

Monsieur le Président, la délégation de la Côte d'Ivoire souhaite que les institutions de financement telles que le FEM mettent l'accent sur le financement de l'agriculture (en relation avec les enjeux globaux de l'environnement) et le développement rural, face à cette crise alimentaire qui secoue le monde.

Je vous remercie.

